
RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Récapitulatif des consignes pour publier en français dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*

- Être membre de la Société préhistorique française
- Texte au kilomètre sous Word envoyé par CD ou email
- Maximum 130 000 signes espaces compris
- Figures en fichiers séparés (un fichier par figure)
- Tableaux en fichiers séparés (un fichier par tableau)
- Titre traduit en anglais
- Légendes des figures et des tableaux en français et en anglais en fichiers séparés
- Résumé en français d'au moins 4 000 signes
- Résumé en anglais d'au moins 6 000 signes
- Mots-clefs en français et anglais
- Bibliographie aux normes de la SPF
- Coordonnées détaillées des auteurs en fin d'article

Remise des manuscrits

Chaque proposition d'article doit être expédiée à la SPF

– sur cédéroms avec deux tirages papiers de bonne qualité (texte et illustrations) à l'adresse :

BSPF – MAE – Pôle éditorial, boîte 41 – 21 allée de l'Université – 92023 Nanterre cedex

– ou transmis par mail à l'adresse suivante : bspf@prehistoire.org

Un dossier, portant le nom de l'auteur, regroupe les fichiers séparés suivants : texte et notes, bibliographie, légendes des figures, annexes, figures (1 fichier par figure), tableaux (1 fichier par tableau). Un fichier PDF unique rassemblant l'ensemble de ces fichiers en basse résolution devra également être joint.

La dénomination des fichiers peut se faire sur le modèle suivant : NOM AUTEUR_txt.rtf, NOM AUTEUR_biblio.rtf, NOM AUTEUR_fig1 ; NOM AUTEUR_fig2,...

Les colonnes du *Bulletin* sont ouvertes à la publication d'articles synthétiques sur la Préhistoire en anglais, espagnol, italien et allemand¹. Ces articles seront associés à un long résumé en français. Chaque article est transmis à l'un des responsables du comité de lecture qui se charge de le confier à deux lecteurs. À partir de leur avis, il statue sur la recevabilité de l'article et sollicite le cas échéant les auteurs en vue de corrections tant sur la forme que sur le fond en vue de la publication.

□ Les textes

Les textes seront fournis sous Word. À titre indicatif, leur taille doit être comprise entre 40 000 et 130 000 signes espaces compris.

– *Titre et auteurs* : le titre des articles doit être court et mentionner impérativement la période chronologique, la zone géographique (commune et département) et le thème abordé. Une traduction en anglais est fournie également. Les prénoms (en entier et en minuscules) et noms (en majuscules) des auteurs ne sont accompagnés d'aucune indication.

– *Résumés et mots-clefs* : les deux résumés, en français et anglais, sont impératifs. Le résumé en français comprend environ 4 000 signes espaces compris, la version en anglais est plus détaillée avec environ 6 000 signes espaces compris. Ils doivent situer les objectifs et les apports de l'étude dans le cadre d'une problématique claire.

Ces résumés doivent être accompagnés de mots-clés en français et en anglais. Vous pouvez utiliser la liste établie par le réseau FRANTIC : <http://www.frantiq.fr/fr/opentheso>

– *Le corps du texte* : les textes informatiques doivent être saisis au kilomètre, avec une seule police de caractères et sans multiplier les corps. Ne pas paginer. Ne pas utiliser de tabulation, ne faire aucune mise en page : ni colonnes, ni saut de pages, ni paragraphes solidaires, ni formatage des notes infrapaginales. Ne rien souligner, ne pas recourir aux enrichissements typographiques, sauf pour les mots latins ou étrangers rares. Ne pas faire de coupure de mots.

¹ Dans ce cas, on respectera la typographie de la langue d'origine : pour un article en anglais voir les « Guidelines for authors » téléchargeables sur le site de la SPF : spf.prehistoire.org

Le texte doit être hiérarchisé à l'aide de titres et de sous-titres numérotés au format 1.1, 1. 2.1. Éviter les hiérarchies trop fines (pas plus de 5 niveaux).

– *Les notes infrapaginales* doivent être rares et succinctes. Elles sont numérotées continûment en chiffres arabes, appelées à leur place dans le texte et regroupées en fin d'article (non mises en forme).

– *Adresses et qualités* complètes des auteurs doivent figurer en toute fin d'article.

□ **Les illustrations**

Chaque illustration (figure ou tableau) constitue un fichier séparé. Les différentes feuilles d'un même classeur Excel sont à proscrire.

Les illustrations seront préparées au format imprimable, c'est-à-dire à la taille définitive souhaitée pour publication. Le miroir de page est de 22 cm de haut maximum pour 8 cm (1 colonne) ou 17 cm (2 colonnes) maximum de large.

Les illustrations réalisées en Illustrator seront enregistrées au format ai ; celles en Photoshop seront enregistrés en format tif. Les photographies seront fournies en haute résolution (soit 600 dpi). Les documents en noir et blanc (dessin au trait), en niveaux de gris ou en couleur seront scannés à 600 dpi (au dimensions originales).

Les figures doivent comporter systématiquement une échelle graphique et une orientation. Il est recommandé de fournir des figures à des échelles comparables pour des documents archéologiques de même nature. Elles doivent être fournies montées, avec une numérotation soignée des différents éléments et une police de caractère homogénéisée de 10 pt minimum. Les épaisseurs de traits pour les dessins vectoriels ne doivent pas être inférieures à 0,3 pt.

Les illustrations sont numérotées de façon continue dans l'ordre où elles sont appelées dans le texte, et sans distinguer figures et photographies. Les appels dans les titres sont à proscrire. Les tableaux font l'objet d'une numérotation propre.

Les légendes avec le numéro de référence des figures sont regroupées à part, et non sur les illustrations elles-même. Elles sont traduites en anglais. Les figures sont appelées dans le texte sous la forme : fig. 1 ; fig. 5c ; fig. 3, n^{os} 9 et 10 ; tabl. 2, en suivant une numérotation continue dans l'ordre de leur mention dans le texte.

Normes de rédaction

Une mise en page sophistiquée mais non conforme aux normes du Bulletin représente un travail de remaniement extrêmement long. Les auteurs doivent se conformer strictement aux normes indiquées ci-dessous, sous peine de se voir retourner leurs articles. Ils pourront également se référer utilement au *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Paris, 3^e éd. 2002.

□ **La typographie**

□ mettre une espace avant les signes : ; ! ? % et », après « et avant et après =, -, +, +/-

□ pas d'espace après (ou [, ni avant) ou]

□ usage du tiret :

– à supprimer pour : technocomplexe, typoschronologie, chronoculturel, socioculturel, paléoenvironnement ;

– à maintenir pour faciliter la lecture lorsque deux voyelles identiques se suivent : centre-européen, etc.

□ majuscules accentuées (Épipaléolithique).

□ expressions d'origine latine ou étrangère, en italique : *a priori*, *a posteriori*, *idem*, *et al.*, *op. cit.*, *infra*, *supra*... sauf celles passées dans l'usage courant comme tumulus, etc. ou cf.

□ Les parenthèses successives sont interdites : on ne peut pas avoir (fig. 3) (Dupont, 2003), préférer (Dupont, 2003 ; ici : fig. 3). On ne doit pas écrire La Quina (Charente ; Henri-Martin, 1923), mais La Quina, Charente (Henri-Martin, 1923).

□ **Notes de fin de texte**

Quelques unes sont acceptées, mais elles doivent figurer en fin de texte sans mise en forme, notées ainsi :

(1)

(2)

Dans le texte de l'article, l'appel de note devra être mis en forme en tant que simple exposant : ¹, ².

□ Utilisation des majuscules

□ Les points cardinaux

- On mettra *une minuscule* :
 - lorsque les noms de points cardinaux sont employés comme adjectif (ex. l'axe nord-sud, l'hémisphère Nord), sauf quand ils ont fonction de noms propres géographiques (le pôle Nord ; le cap Nord) ;
 - lorsqu'ils sont employés comme substantifs et qu'ils désignent une direction, une situation relative (ex. aller vers le sud, le nord-ouest ; être situé au nord de la Garonne...).
- On mettra *une majuscule* quand les points cardinaux désignent une partie du monde, d'un pays ou une région administrative (par ex. le Nord de la France ; les pays de l'Est ; les Alpes du Nord, le Sud tunisien) ou qu'ils ont fonction de nom propre (le département du Nord, la mer du Nord) ;
- On abrégera NE, SO, NNE-SSO... (sans point de séparation).

□ Les noms propres de géographie

- Il existe quelques règles mais aussi de nombreuses exceptions. Parmi les noms propres rencontrés le plus souvent dans les articles, voici quelques exemples (pour plus de détail on consultera *le Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*) :
- Pour un nom commun individualisé par un nom propre ou un adjectif, le nom commun générique reste en bas de casse et le terme (adjectif ou nom commun ou nom propre) qui le qualifie prend une majuscule initiale : les îles Anglo-Normandes, les îles Britanniques, la péninsule Ibérique, le causse Noir, le golfe du Lion, l'océan Atlantique, le pays de Galles, la baie des Anges, la mer Noire... On note cependant de nombreuses *exceptions* : le Bassin parisien, aquitain (mais le bassin de Paris, le bassin d'Aquitaine), le Massif central, le Bocage normand, le Massif armoricain, le Pays basque...
 - Le nom propre est composé de deux mots (ou plus), ces deux mots prennent la majuscule et sont unis par un trait d'union : le massif (terme générique, sans majuscule) du Mont-Blanc, les îles (terme générique, sans majuscule) du Cap-Vert, la commune d'Arcy-sur-Cure, le site archéologique de la Petite-Valise...
 - Quand un nom propre est accompagné d'un adjectif accessoire dont le rôle consiste simplement à distinguer une partie – selon l'altitude, l'orientation, la langue... – dans un ensemble unique (défini par le nom propre), cet adjectif reste en minuscule (Asie centrale, basse Seine). Mais on écrira Asie Mineure, Extrême-Orient, Grande-Bretagne..., quand l'ensemble désigne un pays ou une entité géographique nettement individualisée ;
 - L'article qui précède le nom d'une *commune* prend une majuscule (La Rochelle, Le Mans) sauf lorsqu'il y a contraction (la région du Mans) ; l'article précédant tous les autres noms (lieu-dit, montagne, pays...) prend une minuscule (les Alpes, le mont Ventoux...);
 - les noms de départements, régions ou pays prennent des majuscules et des traits d'union (ex. les Alpes-de-Haute-Provence, l'Île-de-France, les Pays-Bas...).
 - Pour les noms de sites archéologiques, on pourra se référer au *Dictionnaire de la Préhistoire*, A. Leroi-Gouhron (éd.), Paris; PUF.

□ Les organismes, institutions et musées :

- Quand les organismes sont des noms communs d'espèce, on met une minuscule ; le nom qui le caractérise prend une majuscule : le conseil général, le conseil municipal, le ministère de la Culture, le service régional de l'Archéologie, l'université Paris-1.
- Quand ce sont des organismes uniques, on mettra des majuscules : l'Institut de France, la Bibliothèque nationale, les Archives nationales, Académie française, Académie des sciences...
- Pour les musées, le mot générique est en minuscule et la spécialité prend la majuscule, sauf lorsqu'il s'agit d'un adjectif : musée de la Marine, mais Musée postal ; musée de l'Homme, musée des Antiquités nationales, musée d'Histoire naturelle...). Une exception que l'on rencontre souvent : Muséum national d'histoire naturelle.

□ Les époques, périodes et subdivisions chronoculturelles

- La Préhistoire, le Paléolithique, le Néolithique ancien, l'âge du Bronze, le Bronze moyen, le premier âge du Fer, le Moyen Âge, le Secondaire (mais l'ère secondaire), le Dernier Maximum Glaciaire, l'Avant-Dernier Glaciaire, le Protoaurignacien, le Préchasséen.
- Quand ils sont employés comme adjectif, paléolithique ou néolithique ou tout autre nom de période prennent une minuscule (un site magdalénien).

– Les siècles sont composés en petites capitales (xvi^e siècle), les millénaires en majuscules (III^e millénaire), toujours en chiffres romains.

□ Botanique et zoologie

Les noms vernaculaires de taxons (embranchements, classes, ordres, familles, tribus...) porteront une capitale initiale, par ex. : les Monocotylédones, les Caprinés... Les noms vernaculaires d'espèces ou de formes domestiques n'en portent pas, par ex. : l'amidonnier, l'homme moderne, le loup, les bovins... Les noms vernaculaires d'espèce seront suivis, à leur première mention dans l'article, du nom d'espèce formulé selon les règles de la nomenclature linnéenne binominale, en italique avec une majuscule au nom de genre, pas au nom d'espèce, par ex. : *Triticum dicoccum*, *Canis lupus*, *Bos taurus*... Cette mention peut être suivie du nom de l'auteur responsable de la description princeps, en respectant toutefois, ici aussi, les règles de la nomenclature, par ex. : *Monachus monachus* (Hermann) 1779 ; *Lepus capensis* Linné 1758. Les marques d'attribution douteuse à un taxon sont portées en romain, par ex. : *Prunus* sp., *Canis* cf. *familiaris*, *Bos* sp.

□ Exceptions

– débitage Discoïde, Levallois, Quina, etc. ;
– poterie Cerny ;
– toute apposition nom commun + Nom propre : racloir Quina.

□ Citations

La citation est introduite et close par des *guillemets* « ... ». Quand la citation débute par une phrase complète, elle est souvent annoncée par un deux-points, son premier mot prend une majuscule, même au milieu d'une phrase, et le point final se place à l'intérieur du guillemet fermant. Quand elle est « fondue » dans le texte, on met une minuscule.

Paul a dit : « Je ne veux plus aller à l'école. » En revanche, Paul a dit qu'il ne voulait « plus aller à l'école ».

□ Noms communs étrangers

Les noms communs étrangers (sauf les noms propres qui restent toujours en romain) s'écrivent en italique s'ils ne sont pas dans le dictionnaire et leur traduction est donnée entre guillemets : *cat* (« chat »).

□ Abréviations

Certaines sont en italique, d'autres en romain ; attention à l'usage ou non de majuscules, de points, de tirets, d'espaces et de certaines lettres placées en exposant :

– apr. J.-C., av. J.-C. (avec espace et tiret insécable)
– BP, cal. BP
– ¹⁴C
– *ca* (circa)
– cf.
– c.-à-d. (c'est-à-dire)
– D^r, M., M^{me}, M^{lle}
– éd. (éditeur, éditeurs, édition)
– *et al.* (avec espace insécable)
– etc. (et non etc...)
– fig. (figure)
– n^o, n^{os} : o et os en exposant, et non pas le signe ° (utilisé pour signifier degré)
– par ex. (par exemple)
– t. (tome), suppl. (supplément)
– tabl. (tableau)

Les *sigles* s'écrivent en capitale et sans point : CNRS, INRAP, ISBN, DEA, BSPF, ERAUL...

Les *nombres* : *deuxième* et *second* s'abrègent 2^e (et non 2e, 2eme ou 2^{ème}) ; *premier* : 1^{er} ; *première* : 1^{re}. On n'écrit pas la « 2^e US est noire » mais « la deuxième US est noire ».

□ Prénoms

Les prénoms s'écrivent au court : Jean-Claude Gardin s'écrira J.-C. Gardin ; Lewis Roberts Binford s'écrira L. R. Binford (espace sans tiret pour les prénoms composés non français).

Références bibliographiques

□ Présentation de la bibliographie

Avant tout nous tenons à rappeler aux auteurs la nécessité de *contrôler avant l'envoi de leur manuscrit la totale adéquation entre les appels et la bibliographie*. Tout article qui ne respecterait pas les règles bibliographiques du BSPF sera automatiquement retourné à ses auteurs avant d'être soumis au comité de lecture.

Toute référence citée en bibliographie doit être appelée dans le texte, les légendes des figures ou des tableaux, et inversement tout appel doit correspondre à une référence.

□ Appels bibliographiques

Les appels dans le texte doivent se présenter comme suit : entre parenthèses, une virgule après le nom (Durand, 1965), (Durand, 1984, p. 24-26). S'il y a plusieurs dates pour un même auteur : (Durand, 1965 et 1966) ; (Durand, 1965, 1968 et 1970). S'il y a des dates identiques, on précisera a, b ... après la date : (Dupont, 1978a). Si plusieurs auteurs homonymes sont cités, ajouter l'initiale du prénom suivie d'un point.

Quand il y a plusieurs auteurs, les appels sont séparés par un point-virgule et organisés dans l'ordre chronologique de publication : (Dupont, 1952 ; Durand, 1965).

Quand il y a deux auteurs d'un même ouvrage : (Dupont et Durand, 1963) ; ou plus de deux : (Dupont *et al.*, 1964). S'il y a risque de confusion, on précisera le nom du deuxième auteur (Dupont, Durand *et al.*, 1975). Attention à respecter les italiques et la ponctuation. La bibliographie est classée par ordre alphabétique *des appels* (tous les « Untel *et al.* » à la suite, indépendamment des auteurs associés, selon l'ordre chronologique des parutions).

□ Références bibliographiques

Chaque revue possède ses propres normes, voici donc celles de la SPF. Notez l'usage de virgules et non de point tout au long de la citation, ainsi que l'usage ou non des majuscules.

Dans la bibliographie, citer tous les noms des auteurs et non simplement *et al.*

Pour les titres de revues, le premier substantif et l'adjectif qui le précède prennent une capitale (l'article qui le précède s'il fait partie du titre) : *Bulletin de la Société préhistorique française*, *L'Anthropologie* (A majuscule est la bonne règle, on ne tient en principe pas compte des adjectifs dans ce cas), *Documents d'archéologie méridionale*, *Revue archéologique de l'Est*, *Gallia Préhistoire*...

Ces titres peuvent être abrégés tant que les sigles sont compréhensibles par tous (BSPF, RAE, DAF...).

Pour les utilisateurs d'END NOTE : Téléchargez la feuille de style de la SPF [ici](#)

□ Pour un article

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, *Titre de la revue*, 10, 2, numérotation des pages.

BREUIL H. (1937) – Terrasses et quartzites taillés de la haute vallée de la Garonne, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 34, 2, p. 1-27.

□ Pour un livre

DUPONT J., DURANT G. (1978) – *Titre du livre*, lieu d'édition, éd. XX (éventuellement titre de la collection, n° dans la collection), nombre de pages.

GARDIN J.-C. (1979) – *Une archéologie théorique*, Paris, Hachette (L'esprit critique, 5), 339 p.

□ Pour des actes de colloque

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, *in* J. Martin, L. Thomas et C. Garnier (dir.), *Titre du colloque*, actes du 20^e Colloque X (Lieu, dates du colloque), lieu d'édition, éd. (éventuellement titre de la collection), p. 12-15.

BOURGUIGNON L., DJEMA H., BERTRAN P., LAHAYE C., GUIBERT P. (2008) – Le gisement Saalien de Petit-Bost (Neuvic, Dordogne) à l'origine du Moustérien d'Aquitaine ?, *in* J. Jaubert, J.-G. Bordes et I. Ortega (dir.), *Les sociétés du Paléolithique dans un grand Sud-Ouest de la France : nouveaux gisements, nouveaux résultats, nouvelles méthodes*, actes de la séance SPF (Université Bordeaux 1, Talence, 2006), Paris, Société préhistorique française (Mémoire, 47), p. 41-55.

MOURRE V. (2004) – Le débitage sur enclume au Paléolithique moyen dans le Sud-Ouest de la France, in P. Van Peer, D. Bonjean et P. Semal (dir.), *Le Paléolithique*, actes du 14^e Congrès de l'UISPP (Liège, 2001), Oxford, Archaeopress (BAR, International Series 1239), p. 29-38.

S'il n'y a pas de titre de colloque

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, in J. Martin, L. Thomas et C. Garnier (dir.), *Actes du 20^e Colloque X* (Lieu, date), lieu d'édition, éd. (éventuellement titre de la collection), p. 12-15.

S'il n'y a pas d'éditeur scientifique

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, *Titre du colloque*, actes du 20^e Colloque X (Lieu, date), lieu d'édition, éd. (éventuellement titre de la collection), p. 12-15.

Si le colloque est un numéro de revue :

– si n° spécial ou supplément alors ville, éd., et revue en collection

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, in J. Martin, L. Thomas et C. Garnier (dir.), *Titre du colloque*, Actes du 20^e Colloque X (Lieu, date), lieu d'édition, éd. (*Nom de la revue*, num. spéc. n°), , p. 12-15.

– si simple numéro d'une revue = nom de la revue en italique, n°, pas de ville, pas d'éd.

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, in J. Martin, L. Thomas et C. Garnier (dir.), *Titre du colloque*, actes du 20^e Colloque X (lieu, date) = *Nom de la revue*, 101, 2, p. 12-15.

Si il y co-édition

NOIRET P., ENGESSER K., OTTE M. (1998) – Proposition de révision des stades technotypologiques du Gravettien oriental, in J. Évin et al. (dir.), *Actes du 3^e Congrès international ¹⁴C et archéologie* (Lyon, 1998), Paris, Société préhistorique française (Mémoire 26) et Rennes, GMPCA (*Revue d'archéométrie*, supplément 1999), p. 151-155.

□ **Thèses ou mémoires d'université**

DUPONT J. (1985) – *Titre du mémoire ou de la thèse*, thèse de doctorat (ou mémoire de DEA ou de maîtrise ou de master 1 ou 2), université, ville, nombre de pages.

COLONGE D. (1997) – *Le Paléolithique inférieur de la moyenne vallée de l'Arros (Hautes-Pyrénées)*, mémoire de maîtrise, université Toulouse 2 – Le Mirail, Toulouse, 140 p.

□ **Rapports d'opération de fouille, DFS, etc.**

DURANT J. (2008) – *Titre du rapport*, rapport final d'opération ou de fouille, opérateur, ville, service régional de l'Archéologie, 182 p.

COLONGE D., DELFOUR G., FONDEVILLE C., JARRY M. (2002) – *Raspide 2 (Blagnac, Haute-Garonne)*, rapport final d'opération, INRAP Grand Sud-Ouest, Toulouse, service régional de l'Archéologie, 83 p.

MANEN C. (2008) – *Le Tai (Remoulins, Gard)*, rapport de fouille, Montpellier, service régional de l'Archéologie, 104 p.

Les titres en anglais se composent avec une majuscule initiale à chaque mot (sauf les articles et prépositions).

Correction des épreuves

Les articles retenus sont publiés, sauf exceptions, dans un délai de 6 à 12 mois à dater de la réception du manuscrit. Les épreuves doivent être très soigneusement et lisiblement corrigées selon les normes usuelles dans un délai de 10 jours. Seules sont admises les corrections typographiques. Les auteurs reçoivent gratuitement une version PDF de l'article.